

Consultation 26-005

Termes de référence pour la sélection d'un ou plusieurs prestataires en audiovisuel

Cadre : Coopération technique entre la Tunisie et l'Union européenne

Contractant : Représentation en Tunisie de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII, opérateur de mise en œuvre de THAMM+ OFII)

Zone géographique d'intervention : Tunisie

Type de contrat : Contrat cadre

Date limite de soumission : **Lundi 24 août 2026 à 18h**



I. CONTEXTE

L'Office français de l'immigration et de l'intégration figure parmi les opérateurs de mise en œuvre du programme de coopération technique THAMM Plus, financé par l'Union européenne, consacré à la gouvernance de la migration de travail et mis en œuvre en concertation étroite avec le ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

Le projet THAMM+ OFII [2026-2029], deuxième phase du projet THAMM OFII [2022-2025], vise à améliorer et renforcer l'accès à la formation et à la mobilité des chercheurs d'emploi en les orientant vers les métiers en tension sur les marchés du travail tunisien ou européens.

Dans le cadre de ses activités de communication et de valorisation des résultats, le projet souhaite sélectionner un ou plusieurs prestataires spécialisés dans la production audiovisuelle.

Le projet THAMM+ OFII souhaite renforcer l'information sur les parcours liés à la migration professionnelle ainsi que leur capitalisation et valorisation. Les contenus devront contribuer à une meilleure compréhension des voies régulières de mobilité, des dispositifs d'accompagnement, des droits et obligations des parties prenantes ainsi que des résultats obtenus par le projet et ses partenaires.

Les supports produits s'adresseront notamment aux candidat(e)s à la migration professionnelle, aux employeurs, aux institutions publiques, aux partenaires techniques et financiers, aux organisations professionnelles ainsi qu'au grand public. Ils devront transformer des informations parfois techniques ou institutionnelles en contenus fiables, clairs, humains, accessibles et adaptés aux usages numériques.

II. OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation vise à sélectionner un ou plusieurs prestataires en vue de produire des contenus vidéo de qualité, adaptés à différents publics cibles, permettant de présenter des informations, témoignages, parcours, résultats et messages institutionnels.

Les vidéos produites devront être adaptées à une diffusion multicanale, notamment sur les réseaux sociaux, les sites web, les événements, les présentations institutionnelles et tout autre support de communication pertinent.

La consultation est divisée en trois lots indépendants :

Lot	Intitulé	Quantités estimatives
Lot 1	Capsules pédagogiques en animation 2D et motion design	5 capsules
Lot 2	Interviews, témoignages et success stories de partenaires et bénéficiaires	21 vidéos
Lot 3	Podcasts vidéo animés par un(e) professionnel(le), avec expert(e) invité(e)	4 épisodes

Les quantités présentées ci-dessus, **ainsi que toutes celles indiquées dans la suite du présent document**, sont communiquées à **titre prévisionnel**. Elles ne revêtent **aucun caractère contractuel** et ne constituent pas **un engagement de consommation ou une commande de la part de l'OFII**. Ces quantités pourront **varier à la hausse ou à la baisse**, selon l'évolution des besoins du projet THAMM+ OFII et la disponibilité des budgets.

III. SPECIFICATIONS TECHNIQUES DETAILLEES PAR LOT

3.1 Droits d'utilisation et visibilité du bailleur

L'ensemble des capsules, vidéos et épisodes produites dans le cadre du contrat sera destiné aux besoins du projet THAMM+ OFII, de l'OFII et de ses partenaires, conformément aux règles de visibilité applicables.

Le prestataire devra respecter les règles de visibilité du projet et du bailleur, notamment l'intégration des logos, mentions de financement, génériques et éléments graphiques communiqués par l'OFII.

Le prestataire cède à l'OFII l'ensemble des droits d'utilisation, de reproduction, de diffusion, d'adaptation et de modification des productions réalisées. L'OFII en devient le propriétaire exclusif et pourra les exploiter sur tout support, sans rémunération complémentaire.

3.2 Durée du contrat

Le contrat-cadre entrera en vigueur à compter de la date de signature et prendra fin le 31 décembre 2029, couvrant la période de mise en œuvre du projet THAMM+ OFII.

3.3 Lot 1 – Cinq capsules 2D et motion design

3.3.1 Objectif

Concevoir et produire des capsules pédagogiques animées visant à vulgariser et simplifier des concepts, notions, étapes, dispositifs ou procédures liés à la migration professionnelle. Chaque capsule doit permettre au public de comprendre rapidement un sujet, d'identifier les messages essentiels et de connaître les bonnes pratiques ou actions à entreprendre lorsque c'est pertinent.

La prestation s'inscrit dans un accord-cadre à bons de commande et couvre l'ensemble de la chaîne de production, depuis le cadrage éditorial jusqu'à la livraison et à l'archivage des fichiers finaux et sources.

Les objectifs spécifiques de cette prestation sont comme suit :

- Vulgariser et simplifier des concepts, procédures ou notions liés à la migration professionnelle régulière.
- Transformer les informations validées en récits visuels courts, structurés et mémorisables.
- Clarifier les étapes, responsabilités, droits, obligations, points de vigilance et bonnes pratiques.
- Produire des contenus accessibles sur mobile, réutilisables en événement et déclinables sur les réseaux sociaux.
- Créer une identité animée cohérente avec la charte du projet et applicable à l'ensemble de la série.

3.3.2 Caractéristiques indicatives

Élément	Exigences minimales
Quantité estimative	5 capsules
Durée cible	Entre 1 minute 30 et 2 minutes 30 par capsule, sauf indication différente

Élément	Exigences minimales
Résolution maître	1920 × 1080 pixels
Format	MP4
Langues	Capacité de production en français et en arabe standard et/ou dialecte tunisien. Traduction à préciser dans chaque commande.
Style	Animation 2D, illustration vectorielle, typographie animée, infographies, pictogrammes et motion design
Audio	Voix off professionnelle, musique sous licence, sound design et mixage
Accessibilité	Sous-titres intégrés en français ou en arabe

3.3.3 Prestations demandées

- Réunion de cadrage et prise en main des contenus de référence fournis par le projet.
- Conception du concept créatif et de la direction artistique de la série.
- Rédaction des scripts dans un langage simple, avec messages clés et appel à l'action.
- Élaboration d'un storyboard détaillé précisant scènes, textes à l'écran, voix off, transitions, illustrations et durée indicative.
- Création ou adaptation des illustrations, pictogrammes, graphiques et éléments visuels en respectant la charte graphique du projet.
- Animation 2D et motion design, synchronisation, titrage, habillage, générique et intégration des logos.
- Enregistrement et traitement de la voix off.
- Montage, mixage, sous-titrage
- Intégration des logos, mentions obligatoires...
- Livraison des versions finales

3.3.4 Coordination et délais de livraison

Jalon	Délais indicatifs
Réunion de cadrage et proposition d'un ou plusieurs angles éditoriaux	2 jours ouvrés à compter de la réception du brief
Script V1	3 jours ouvrés
Script révisé	2 jours ouvrés
Storyboard	3 jours ouvrés
Ajustement du storyboard	2 jours ouvrés
Première version animée	8 jours ouvrés
Version finale	3 à 5 jours

Le commanditaire disposera du temps nécessaire pour examiner chaque livrable intermédiaire. Les périodes d'examen et de validation par le commanditaire ne sont pas incluses dans les délais de production indiqués ci-dessus.

3.3.5 Exigences relatives au prestataire

Le soumissionnaire devra justifier des capacités suivantes :

- **Capacité juridique et administrative** : Être une entité (personne physique ou personne morale) légalement établie disposant d'un registre national des entreprises (RNE) en cours de validité, datant de moins de trois mois à la date de soumission.
- **Expérience générale** : Au moins **5 ans d'expérience** dans le pilotage, la coordination ou la réalisation de productions audiovisuelles, notamment des capsules institutionnelles réalisées en motion design.
- **Capacité technique** : Le soumissionnaire devra démontrer sa capacité à prendre en charge l'ensemble de la chaîne de production, notamment :
 - La conception éditoriale et la vulgarisation de contenus institutionnels ou techniques
 - L'illustration et la création d'univers graphiques
 - L'animation 2D et le motion design
 - L'enregistrement et le traitement de voix off
- **Références spécifiques** Le soumissionnaire devra fournir au moins **trois références** de projets institutionnels similaires réalisés au cours des **5 dernières années**.

Pour chaque référence présentée, le soumissionnaire devra obligatoirement renseigner l'ensemble des informations demandées dans le modèle figurant en annexe 1.

3.3.6 Exigences relatives à l'équipe intervenante

Le soumissionnaire devra proposer une équipe couvrant au minimum les profils et compétences ci-dessous. Une même personne pourra couvrir plusieurs fonctions, sous réserve de justifier l'ensemble des qualifications et expériences demandées.

- Formation de niveau Bac+3 au minimum en audiovisuel, communication, production, gestion de projet ou dans un domaine équivalent ;
- Au moins cinq années d'expérience dans le pilotage et la coordination de productions audiovisuelles ;
- Expérience dans la gestion des différentes étapes de préproduction, production et postproduction ;
- Au moins trois références comparables en qualité de chef de projet ou responsable de mission ;
- Maîtrise de la conception de personnages, décors, pictogrammes, infographies et éléments graphiques destinés à l'animation ;
- Capacité à appliquer et décliner une charte graphique institutionnelle
- Maîtrise de l'animation typographique, de l'animation de personnages, des transitions, de l'habillage graphique et de la synchronisation avec la voix off ;

Un CV détaillé de chaque membre de l'équipe proposée devra être joint à l'offre technique du soumissionnaire.

3.3.7 Exigences relatives aux équipements et matériel

Le soumissionnaire devra garantir la mobilisation, pour chaque prestation commandée, d'un matériel professionnel répondant aux caractéristiques techniques minimales listées ci-dessous, disponible à la date convenue et conforme aux caractéristiques annoncées dans son offre.

Le soumissionnaire reste seul responsable, vis-à-vis de l'OFII, de la disponibilité, de la qualité et du bon fonctionnement du matériel mobilisé. Toute indisponibilité ou défaillance du matériel au moment de l'exécution d'un bon de commande relève de l'entière responsabilité du soumissionnaire, qui devra y

remédier sans délai par un matériel de caractéristiques équivalentes ou supérieures, sans surcoût pour l'OFII et sans impact sur les délais de livraison convenus.

- Logiciels et licences nécessaires à la conception graphique, à l'animation 2D/motion design et au montage (suite de création graphique et d'animation, logiciel de montage et de sous-titrage) ;
- Moyens d'enregistrement de la voix off garantissant une qualité sonore professionnelle (environnement traité acoustiquement ou solution équivalente) ;
- Une solution de stockage et d'archivage sécurisé des fichiers sources et finaux.

3.4 Lot 2 – 21 vidéos d'interviews, de témoignages et de success stories

3.4.1 Objectif

Dans le cadre du projet THAMM+ OFII, l'OFII souhaite produire des contenus audiovisuels pédagogiques et humains, adaptés aux usages numériques afin d'informer sur la migration professionnelle régulière, de valoriser les résultats du projet et de donner la parole aux institutions, employeurs, partenaires et bénéficiaires.

La prestation a pour objectif de produire des vidéos de témoignages, d'interviews et de success stories permettant de mettre en valeur :

- Les actions réalisées et les résultats obtenus ;
- Les parcours et expériences des personnes interviewées ;
- Les enseignements et bonnes pratiques tirés de l'expérience.

La prestation s'inscrit dans le cadre d'un accord-cadre et couvre l'ensemble de la chaîne de production, depuis le cadrage éditorial et la préparation des interviews jusqu'au tournage, à la postproduction et à la livraison des fichiers finaux validés.

3.4.2 Caractéristiques techniques

Élément	Exigences minimales
Quantité estimative	21 vidéos
Durée cible	2 à 4 minutes par vidéo
Langues	En fonction des besoins et à la demande de l'OFII, sous-titrage en français ou en arabe, selon la langue originale de l'entretien. La conduite des interviews est assurée par l'OFII ou son représentant ; aucune compétence linguistique n'est exigée du prestataire pour l'animation des entretiens.
Lieux de tournage	La mission se déroulera sur l'ensemble du territoire tunisien. Le prestataire assurera de manière autonome les déplacements nécessaires à l'exécution de la mission. Des missions à l'étranger sont possibles dans le cadre des activités du projet, selon les besoins identifiés par l'OFII.

3.4.3 Prestations demandées

Préproduction

- Préparation éditoriale de chaque vidéo à partir du brief et des informations disponibles ;
- Identification, avec l'équipe projet, des messages clés, résultats et angles narratifs à valoriser ;
- Préparation d'une fiche de tournage ;
- Élaboration des guides d'entretien et questions, adaptés au profil de l'intervenant(e) ;
- Repérage à distance ou sur site lorsque nécessaire, vérification des autorisations et anticipation des contraintes de son, lumière et accès ;
- Élaboration du planning de tournage et de la liste du matériel mobilisé.

Production – tournage

- Installation, réglages, tests image et son et sécurisation technique du tournage ;
- Captation des interviews avec cadrage professionnel ;
- Enregistrement et contrôle du son.

Postproduction

- Dérushage, synchronisation et sélection des séquences ;
- Montage narratif structuré (storytelling), avec introduction et contextualisation ;
- Intégration d'un habillage graphique cohérent : titres, noms/fonctions, chiffres clés, transitions, logos, etc. ;
- Intégration de musique et d'effets sonores sous licence ;
- Étalonnage, stabilisation et corrections techniques nécessaires ;
- Sous-titrage et vérification orthographique ;
- Livraison des versions finales validées.

3.4.4 Coordination et délais de livraison

Jalon	Délais indicatifs
Préparation du tournage, guide d'entretien, repérage et planification (date, intervenant, lieux...)	5 jours ouvrés (repérage selon le lieu et les autorisations)
Tournage	1 à 2 jours selon le besoin
Première version montée	5 à 10 jours ouvrés
Version corrigée	3 jours ouvrés
Version finale	2 jours

Le commanditaire disposera du temps nécessaire pour examiner chaque livrable intermédiaire. Les périodes d'examen et de validation par le commanditaire ne sont pas incluses dans les délais de production indiqués ci-dessus.

3.4.5 Exigences relatives au prestataire

Le soumissionnaire devra justifier des capacités suivantes :

- **Capacité juridique et administrative** Être une entité (personne physique ou personne morale) légalement établie disposant d'un registre national des entreprises (RNE) en cours de validité, datant de moins de trois mois à la date de soumission.

- **Expérience générale** Justifier d'au moins cinq années d'expérience dans le pilotage, la coordination ou la réalisation de productions audiovisuelles, notamment des interviews, témoignages, portraits, vidéos institutionnelles et success stories.
- **Capacité technique** Le soumissionnaire devra démontrer sa capacité à prendre en charge l'ensemble de la chaîne de production.
Le soumissionnaire devra disposer des équipements, logiciels, licences et moyens logistiques nécessaires à la bonne exécution des prestations.
- **Références spécifiques** Le soumissionnaire devra fournir au moins **trois références** de projets institutionnels similaires réalisés au cours des **5 dernières années**. Ces références devront porter sur des productions telles que :
 - Des interviews ou témoignages de bénéficiaires ;
 - Des portraits de partenaires, d'employeurs ou d'experts.

Pour chaque référence présentée, le soumissionnaire devra obligatoirement renseigner l'ensemble des informations demandées dans le modèle figurant en annexe 1.

3.4.6 Exigences relatives à l'équipe intervenante

Le soumissionnaire devra proposer une équipe couvrant au minimum les profils et compétences ci-dessous.

L'équipe proposée devra couvrir, à minima, les fonctions suivantes : **cadreur / opérateur prise de vue, preneur de son et monteur**. Une même personne peut couvrir plusieurs fonctions, sous réserve de justifier une expérience et des références pertinentes pour chacune des fonctions couvertes :

- Formation de niveau Bac+3 au minimum en audiovisuel, communication, production, gestion de projet ou dans un domaine équivalent ;
- Au moins cinq années d'expérience dans le pilotage et la coordination de productions audiovisuelles ;
- Au moins trois références dans la production et/ou montage de vidéos institutionnelles, témoignages ou success stories ;
- Capacité à appliquer et décliner une charte graphique institutionnelle ;
- Capacité de coordination des différentes étapes de la prestation ;

Un CV détaillé de chaque membre de l'équipe proposée devra être joint à l'offre technique du soumissionnaire.

3.4.7 Exigences relatives aux équipements et matériel

Le soumissionnaire devra garantir la mobilisation, pour chaque prestation commandée, d'un matériel professionnel répondant aux caractéristiques techniques minimales listées ci-dessous, disponible à la date convenue et conforme aux caractéristiques annoncées dans son offre.

Le soumissionnaire reste seul responsable, vis-à-vis de l'OFII, de la disponibilité, de la qualité et du bon fonctionnement du matériel mobilisé. Toute indisponibilité ou défaillance du matériel au moment de l'exécution d'un bon de commande relève de l'entière responsabilité du soumissionnaire, qui devra y remédier sans délai par un matériel de caractéristiques équivalentes ou supérieures, sans surcoût pour l'OFII et sans impact sur les délais de livraison convenus.

- Au moins deux caméras 4K ;
- Microphones ;
- Batteries et supports d'enregistrement ;
- Objectifs adaptés pour portraits et plans larges ;

- Matériels de stabilisation ;
- Matériel d'éclairage d'appoint ;
- Ordinateur et logiciels nécessaires au traitement vidéo ;
- Solution de stockage temporaire sécurisée avant archivage sur cloud et disque dur.

3.5 Lot 3 – Quatre podcasts

3.5.1 Objectif

Cette prestation vise à produire une série de quatre podcasts permettant à un(e) expert(e) invité(e) d'expliquer, de débattre ou d'approfondir une thématique liée à la migration professionnelle, dans un échange structuré avec un(e) animateur(trice) proposé par le soumissionnaire et validé(e) par l'OFII.

La prestation s'inscrit dans le cadre d'un accord-cadre et couvre l'ensemble de la chaîne de production, depuis le cadrage éditorial et la préparation des interviews jusqu'au tournage, à la postproduction et à la livraison des fichiers finaux validés.

3.5.2 Caractéristiques techniques

Élément	Exigence minimale
Quantité estimative	4 épisodes
Durée cible	30 minutes par vidéo
Tournage	Mise à disposition du studio ou installation complète sur le lieu validé sur le grand Tunis : décor, mobilier, éclairage, son, caméras, régie et monitoring.
Langue	Animation bilingue français/arabe assurée par l'animateur(trice). En fonction des besoins et à la demande de l'OFII, sous-titrage en français ou en arabe selon la langue de l'épisode.
Invités	Proposés par l'OFII

3.5.3 Prestations demandées

Préproduction

- Préparation éditoriale de chaque capsule à partir du brief et des informations disponibles ;
- Identification, avec l'équipe projet, des messages clés, résultats et angles narratifs à valoriser ;
- Élaboration des guides d'entretien et questions de relance, adaptés au profil de l'intervenant(e) ;
- Réunion de préparation, lorsque nécessaire, avec l'invité(e) ;
- Élaboration du planning de tournage, de la feuille de service et de la liste du matériel mobilisé.

Animation

- Présentation claire du contexte et des invités, gestion du temps, reformulation des termes techniques et relances pertinentes.
- Maintien d'un échange équilibré.

Production – tournage

- Enregistrement vidéo multi caméra : au minimum un plan par intervenant et un plan large ;
- Éclairage homogène, rendu naturel et cohérence entre les axes caméra ;

- Prise de son individuelle par microphone dynamique sur pistes séparées ;
- Monitoring permanent du son et de l'image ; enregistrement de secours lorsque possible.

Postproduction

- Montage ;
- Nettoyage et traitement ;
- Étalonnage et harmonisation des caméras ;
- Sous-titrage ;
- Création d'un teaser vertical 9:16 de 30 à 90 secondes par épisode.

3.5.4 Coordination et délais de livraison

Jalon	Délais indicatifs
Préparation du tournage, guide d'entretien et planification (date, intervenant, lieux...)	8 jours ouvrés (repérage selon le lieu et les autorisations)
Enregistrement	1 jour
Première version montée	5 à 10 jours ouvrés
Version corrigée	3 jours ouvrés
Teaser et extraits	2 jours ouvrés
Version finale	2 jours ouvrés

Le commanditaire disposera du temps nécessaire pour examiner chaque livrable intermédiaire. Les périodes d'examen et de validation par le commanditaire ne sont pas incluses dans les délais de production indiqués ci-dessus.

3.5.5 Exigences relatives au prestataire

Le soumissionnaire devra justifier des capacités suivantes :

- **Capacité juridique et administrative** : Être une entité (personne physique ou personne morale) légalement établie disposant d'un registre national des entreprises (RNE) en cours de validité, datant de moins de trois mois à la date de soumission.
- **Expérience générale** : Justifier d'au moins cinq années d'expérience dans le pilotage, la coordination ou la réalisation de productions audiovisuelles, notamment des podcasts filmés, émissions, interviews, débats ou contenus institutionnels.
- **Capacité technique** : Le soumissionnaire devra démontrer sa capacité à prendre en charge l'ensemble de la chaîne de production d'un podcast audiovisuel.

Le soumissionnaire devra disposer des équipements, logiciels, licences, moyens logistiques et d'un environnement acoustique adaptés à la bonne exécution des prestations.

• **Références spécifiques** : Le soumissionnaire devra fournir au moins **trois références** de projets institutionnels similaires réalisés au cours des **5 dernières années**. Ces références devront porter sur des productions telles que :

- Des podcasts ;
- Des émissions ou débats ;
- Des interviews d'experts ou de représentants institutionnels ;

Pour chaque référence présentée, le soumissionnaire devra obligatoirement renseigner l'ensemble des informations demandées dans le modèle figurant en annexe 1.

3.5.6 Exigences relatives à l'équipe intervenante

Le soumissionnaire devra proposer une équipe couvrant a minima, les fonctions suivantes : **régisseur/technicien plateau (caméras et éclairage), preneur de son et monteur**, en complément de l'animateur/animatrice déjà prévu(e). Une même personne peut couvrir plusieurs fonctions, sous réserve de justifier une expérience et des références pertinentes pour chacune.

- Formation de niveau Bac+3 au minimum en audiovisuel, communication, journalisme, production ou dans un domaine équivalent ;
- Au moins cinq années d'expérience dans le pilotage ou la coordination de productions audiovisuelles ou sonores ;
- Expérience dans la production, l'enregistrement et le montage de podcasts, d'interviews ou d'émissions filmées ;
- Mise à disposition d'un animateur ou d'une animatrice disposant d'une expérience dans la conduite d'entretiens et la vulgarisation de sujets institutionnels. L'animateur/animatrice proposé(e) devra maîtriser parfaitement le français et l'arabe (standard et/ou dialecte tunisien), afin de pouvoir conduire les échanges dans l'une ou l'autre langue selon le profil de l'invité(e) et le format retenu pour l'épisode ;
- Maîtrise de la production audiovisuelle, de la prise de son, du montage audio et vidéo et de l'habillage graphique ;
- Capacité à coordonner les différentes étapes de la prestation, de la préparation éditoriale à la livraison finale.

Un CV détaillé de chaque membre de l'équipe proposée devra être joint à l'offre technique du soumissionnaire.

3.5.7 Exigences relatives aux équipements et matériel

Le soumissionnaire devra garantir la mobilisation, pour chaque prestation commandée, d'un matériel professionnel répondant aux caractéristiques techniques minimales listées ci-dessous, disponible à la date convenue et conforme aux caractéristiques annoncées dans son offre.

Le soumissionnaire reste seul responsable, vis-à-vis de l'OFII, de la disponibilité, de la qualité et du bon fonctionnement du matériel mobilisé. Toute indisponibilité ou défaillance du matériel au moment de l'exécution d'un bon de commande relève de l'entière responsabilité du soumissionnaire, qui devra y remédier sans délai par un matériel de caractéristiques équivalentes ou supérieures, sans surcoût pour l'OFII et sans impact sur les délais de livraison convenus.

- Studio professionnel disponible proposé par le soumissionnaire ;
- Au moins trois caméras 4K ;
- Microphones ;
- Batteries et supports d'enregistrement ;
- Objectifs adaptés pour portraits et plans larges ;
- Matériels de stabilisation ;
- Matériel d'éclairage d'appoint ;
- Ordinateur et logiciels nécessaires au traitement vidéo ;
- Solution de stockage temporaire sécurisée avant archivage sur cloud et disque dur.

Le soumissionnaire devra identifier, dès le dépôt de son offre, **un studio unique** dans lequel se dérouleront l'ensemble des quatre épisodes, garantissant ainsi une cohérence de décor, de cadre et d'identité visuelle sur toute la série. Le soumissionnaire devra garantir la disponibilité de ce studio sur toute la durée du contrat-cadre, aux dates convenues avec l'OFII pour chaque tournage.

Le soumissionnaire devra joindre à son offre le **plan d'aménagement du studio proposé**, sa **localisation précise**, ainsi que des **photographies récentes des espaces et équipements disponibles**.

L'OFII se réserve le droit d'effectuer une visite du studio proposé afin de vérifier les informations, les équipements et les conditions techniques déclarées dans l'offre. **La note attribuée à ce titre pourra être révisée à la hausse ou à la baisse en fonction des constats effectués lors de cette visite.**

IV. MODALITES DE PAIEMENT, EVALUATION DES OFFRES ET MODALITES DE SOUSSION

4.1 Modalités de paiement

Le paiement sera effectué séparément pour chaque capsule, vidéo ou podcast, selon les modalités suivantes :

- **50 % du montant de la prestation** à la réception du brief transmis par l'OFII et sur présentation d'une facture par le prestataire ;
- **50 % du montant de la prestation** après livraison de la version finale, validation par l'OFII et présentation de la facture correspondante.

4.2 Evaluation des offres

Les offres recevables seront évaluées selon une grille combinant une note technique et une note financière, selon la pondération suivante :

- Offre technique : 70%
- Offre financière : 30%

Toute offre technique obtenant une note inférieure à 60/100 sera éliminée et son offre financière ne sera pas examinée.

La note financière est attribuée selon la formule suivante : $\text{Note financière} = (\text{Offre la moins disante} / \text{Offre évaluée}) \times 30$

Chaque lot fera l'objet d'une évaluation et d'une attribution distinctes. Un soumissionnaire peut présenter une offre pour un seul lot, deux lots ou les trois lots. Les pièces communes à plusieurs lots peuvent être produites une seule fois, à condition que les éléments techniques et financiers propres à chaque lot soient clairement séparés.

Une bonification supplémentaire pourra être accordée au soumissionnaire présentant une offre pour l'ensemble des trois lots, sous réserve que son offre atteigne la note technique minimale exigée pour chacun des lots concernés.

L'attribution de cette bonification ne garantit pas l'attribution des trois lots au même soumissionnaire, chaque lot demeurant évalué et attribué séparément.

4.3 Modalités de soumission des candidatures

La présente consultation comprend trois (3) lots séparés. Un candidat peut soumissionner pour un, deux ou trois lots.

En cas de soumission à plus d'un lot, l'équipe intervenante et le matériel proposés peuvent être assignés à un ou plusieurs lots.

L'offre technique devra expressément annoncer et désigner le ou les lot(s) auxquels soumissionne le candidat. De même, pour l'équipe technique et le matériel proposés, le soumissionnaire devra indiquer à quels lots ils sont affectés.

Les prestataires intéressés sont invités à soumettre leur dossier de candidature, en langue française, avec les éléments suivants pour chaque lot :

- 1) **Une offre technique** qui devra au moins présenter le prestataire et décrire de façon détaillée les moyens humains et matériels mis en œuvre pour la prestation ainsi qu'une section présentant la compréhension de la mission et des résultats attendus. **Cette offre technique devra obligatoirement comprendre, pour chaque lot :**
 - a) Les références pertinentes du soumissionnaire, selon le modèle de l'annexe 1.
 - b) L'équipe mobilisée pour la mission, avec les CV détaillés mettant en évidence l'expérience pertinente de l'expert et du/des collaborateur(s) du prestataire, les références requises et le portfolio si l'expert ou le(s) collaborateur(s) en disposent, selon le modèle de l'annexe 2.
 - c) Le détail des équipements et matériels mis à la disposition de la mission, selon modèle de l'annexe 3.
- 2) Une copie de l'extrait du **Registre national des entreprises (RNE)** datant de moins de 3 mois. (une seule copie pour toute la soumission, quel que soit le nombre de lots).
- 3) **Une offre financière** libellée en dinars tunisiens, hors TVA et TTC, selon le modèle en annexe 4 (4.1, 4.2 et 4.3 selon le ou les lots concernés).

Les frais liés aux déplacements, aux per diem et aux missions en dehors du Grand Tunis ne devront pas être intégrés dans l'offre financière du soumissionnaire. Ces frais seront pris en charge séparément selon les modalités et procédures applicables de l'OFII.
- 4) **Déclaration sur l'honneur relative aux critères d'exclusion, aux conflits d'intérêts et aux engagements d'intégrité** dûment renseignée, datée et signée par le représentant légal du soumissionnaire, selon modèle de l'annexe 5.

4.4 Envoi des dossiers et date limite de réception des soumissions

Le dossier de candidature doit être envoyé par courriel (mail) avec la référence « **LOT n° - prestataire en audiovisuel / (nom du soumissionnaire)** » dans l'objet du courriel, à l'adresse :

- thamm.ofii.consultations@gmail.com
- avec l'adresse helene.ammouda@ofii.fr en copie.

La date limite de réception des candidatures est le lundi 24 août 2026 à 18h.

Seuls les soumissionnaires présélectionnés en vue d'un entretien ou dont l'offre aura été retenue seront contactés par l'OFII. Passé un délai de 21 jours calendaires à compter de la date limite de soumission, l'absence de retour de l'OFII vaudra décision de non-sélection.

L'OFII ne sera pas en mesure de répondre aux demandes individuelles portant sur le sort de la consultation.

L'OFII remercie par avance l'ensemble des soumissionnaires pour l'intérêt porté à cette consultation.

Annexe 1 : Fiche de présentation de référence

Lots 1, 2 et 3

LOT N° :

Numéro de la référence :	
Projet :	
Client ou commanditaire :	
Date ou période de réalisation :	
Nombre de capsules / vidéos / épisodes réalisés :	
Description détaillée des prestations réalisées :	
Lien(s) accessibles vers la référence (capsules / vidéos / podcast) :	
Contacts et coordonnées :	

(Une fiche par référence, ajouter autant de fiches que nécessaire)

Annexe 2 : Equipe intervenante – LOTS 1, 2 et 3

LOT N° :

Prénom et nom	Rôle dans l'équipe proposée	Lien vers portfolio si disponible

(Ajouter autant de lignes que nécessaire)

Annexe 3 : Liste détaillée du matériel – LOTS 2 et 3

LOT N° :

Catégorie	Marque / modèle	Quantité
Caméras		
Optiques		
Son		
Lumière		
Stabilisation		
Etc...		

(Ajouter autant de lignes que nécessaire)

Annexe 4.1 : BPU indicatif – LOT 1

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire HT	Prix unitaire TTC
Capsule complète 2D/motion design, incluant conception, script, storyboard, animation, voix off, musique, sous-titrage et master 16:9	Capsule	5		
Version linguistique supplémentaire incluant voix off et sous-titres, selon besoin	Version	1		
Adaptation substantielle d'une capsule après validation finale, selon besoin	Version / capsule	1		
Total			Valeur	
Total HT				
TVA				
Total TTC				

Annexe 4.2 : BPU indicatif – LOT 2

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire HT	Prix unitaire TTC
Préproduction, tournage et postproduction d'une interview / témoignage avec sous-titrage, une à 3 personnes, un site, durée finale jusqu'à 4 minutes	Capsule	21		
Déclinaison verticale 9:16 d'une vidéo validée, selon besoin	Version	1		
Journée de tournage additionnelle, selon besoin	Version	1		
Total			Valeur	
Total HT				
TVA				
Total TTC				

Annexe 4.3 : BPU indicatif – LOT 3

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire HT	Prix unitaire TTC
Épisode podcast audiovisuel complet jusqu'à 30 minutes, un animateur, studio, préparation, tournage, montage vidéo/audio, sous-titrage et teaser 9 :16 de 30 à 60 secondes	Episode	4		
Version linguistique ou sous-titrage supplémentaire, selon besoin	Version	1		

Total	Valeur
Total HT	
TVA	
Total TTC	

Annexe 5 :

Consultation 26-005 Pour la sélection d'un ou plusieurs prestataires en audiovisuel

Déclaration sur l'honneur relative aux critères d'exclusion, aux conflits d'intérêts et aux engagements d'intégrité

Applicable aux procédures de passation de marché réalisées dans le cadre d'actions financées par l'Union européenne

Identification du soumissionnaire

Dénomination sociale :

Adresse :

Identifiant unique RNE :

Nom et qualité du signataire :

Déclaration

Le soussigné, agissant en son nom propre ou au nom et pour le compte du soumissionnaire, certifie, sous sa responsabilité, que le soumissionnaire ne se trouve dans aucun des cas d'exclusion prévus par les documents de la consultation et les dispositions applicables à la présente procédure.

Il déclare en outre respecter les engagements relatifs aux conflits d'intérêts et à l'intégrité énoncés dans la présente déclaration.

Le soussigné déclare que le soumissionnaire ne se trouve pas dans une situation faisant qu'il :

- a) est en état ou fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire ou de concordat préventif, de cessation d'activité, ou est dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales ;
- b) a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement rendu par une autorité compétente d'un État membre ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle ;
- c) a commis, en matière professionnelle, une faute grave constatée par tout moyen que l'autorité contractante peut justifier, y compris par une décision de la Banque européenne d'investissement ou d'une organisation internationale ;
- d) n'a pas respecté ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou ses obligations relatives au paiement de ses impôts selon les dispositions légales du pays où il est établi, ou celles du pays de l'autorité contractante, ou encore celles du pays où le marché doit être exécuté ;
- e) a fait l'objet d'un jugement ayant force de chose jugée pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle, blanchiment de capitaux ou toute autre activité illégale portant atteinte aux intérêts financiers de l'Union européenne ou d'un État membre ;

- f)** fait l'objet d'une sanction administrative pour s'être rendu coupable de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigés par l'autorité contractante dans le cadre d'une procédure de passation de marché ou d'attribution d'une subvention, ou n'a pas fourni ces renseignements, ou a été déclaré en défaut grave d'exécution de ses obligations dans le cadre de marchés ou de subventions financés par le budget de l'Union européenne ou d'un État membre.

Le cas échéant, le soussigné déclare que les personnes physiques disposant du pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle sur la personne morale ne se trouvent dans aucune des situations visées aux points **b)** et **e)** ci-dessus.

Le soussigné déclare en outre que le soumissionnaire :

- g)** g) ne se trouve pas dans une situation de conflit d'intérêts susceptible de compromettre son impartialité ou de porter atteinte au bon déroulement de la procédure ; un conflit d'intérêts peut notamment résulter d'intérêts économiques, d'affinités politiques ou nationales, de liens familiaux ou sentimentaux, ou de tout autre intérêt direct ou indirect partagé avec un tiers ;
- h)** h) s'engage à informer sans délai l'autorité contractante de toute situation de conflit d'intérêts ou susceptible d'en constituer un qui surviendrait au cours de la procédure ;
- i)** i) n'a entrepris aucune démarche visant à obtenir un avantage indu, notamment en recherchant des informations confidentielles, en exerçant une influence sur la procédure ou en sollicitant, offrant, promettant ou acceptant un avantage financier ou en nature susceptible de fausser le déroulement de la procédure ou l'attribution du marché ;
- j)** j) certifie que les renseignements et documents communiqués dans le cadre de la présente procédure sont exacts, sincères et complets.

Le soussigné reconnaît que le soumissionnaire peut faire l'objet des mesures prévues par les dispositions applicables à la présente procédure s'il est établi que la présente déclaration comporte des informations inexactes, incomplètes ou mensongères.

Le soussigné reconnaît que l'autorité contractante peut demander tout document justificatif nécessaire à la vérification des déclarations figurant dans le présent document, dans les conditions prévues par les documents de la consultation.

Toute fausse déclaration ou omission est susceptible d'entraîner le rejet de l'offre ou toute autre conséquence prévue par les dispositions applicables à la présente procédure.

Le soussigné certifie être habilité à signer la présente déclaration au nom du soumissionnaire.

Fait à :

Le : / /

Nom et qualité du signataire :

Signature et cachet :